



Réunion du Conseil d'établissement

6 juin – 18h00

Procès-Verbal

1. **Ouverture de l'assemblée**

18:08, par Pauline Ferrand.

2. **Désignation d'un secrétaire d'assemblée**

Christian Côté est désigné.

3. **Vérification du quorum**

Étaient présents

MEMBRES DU PERSONNEL : Marie-Philippe Neault (enseignante), Marjorie Bouffard (psychoéducatrice), Nabila Bouregba (technicienne en éducation spécialisée), Isabelle Gélinas (éducatrice), Mireille Langlois (directrice)

PARENTS MEMBRES DU CÉ : Jean-François Bélanger (parent), Pauline Ferrand (parent), Mouna Andraos (parent), Christian Côté (parent et représentant au CSSDM)

4. **Période réservée au public (5 minutes)**

Il n'y a pas eu de question de membres du public.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture par Mme Ferrand. Mireille propose de modifier pour retirer le point 13 (informations du SDG); le sujet sera réservé aux dossiers de décision.

Isabelle Gélinas propose.

Mouna Andraos seconde.

6. **Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2023**

Jean-François Bélanger propose.

Marie-Philippe Neault seconde.

7. **Informations Comité usagers SDG La Mennais (Marie Erneccq)**

Aucun point à soulever par le comité.

8. **Informations du Comité OPP (Margaux Grégoire)**

Les t-shirts sont commandés et seront distribués le 13 juin.

L'OPP fusionnera avec la Fondation (et y aura des membres non-votants). Les futurs parents seront invités au potluck du 14 juin. L'OPP sera contactée pour la fête du 22 juin afin d'assister les professeurs.

9. **Parole à la Fondation de l'école La Mennais (M. Grégoire)**

La campagne Colle à moi est démarrée. Les 5e et 6e ont été réinscrits pour les paniers bio. Comme Margaux quitte, Marie fera le suivi. Il n'y aura pas de campagne d'huile d'olive, mais les recettes en pot, les sapins et les chocolats seront de retour. Il y aura au total 2-3 postes de membres votants à combler à l'automne – à combiner avec l'AG?

Le projet biblio est toujours en cours; une demande a été déposée au bureau de Gabriel Nadeau-Dubois pour du financement (7500\$).

10. **Info travaux école**

Les infos du dernier PV sont réitérées. L'enveloppe du bâtiment serait prévue en 2025-2026; toujours pas d'infos quant à un potentiel déménagement.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

11. Résolutions pour gestion de dépenses Fonds 4.

La Fondation a fait un don pour financer les albums de finissants. Le point décrit à L'OJ explique le transfert de fonds requis – une approbation du C.É. est requise.

Jean-François Bélanger propose.

Christian Côté seconde.

12. Budget École 2022-2023 (suivi)

Mireille fournit une brève mise à jour des postes principaux du budget de l'année en cours. Pour la plupart, les montants disponibles pour aide à la transition, alimentaire et repas, tutorat, sorties, etc. auront été utilisées d'ici la fin de l'année.

Il est suggéré de prendre le 400\$ du C.É. et le transférer à la Fondation. Il faudra une résolution et approbation par courriel d'ici la fin de l'année.

13. Point SDG infos

Ce sujet a été annulé au point 5.

14. Rentrée progressive 2023-2024

Mireille présente les détails de la rentrée progressive au préscolaire pour l'automne 2023. Le SDG sera ouvert et disponible pendant cette période.

15. Infos début d'année scolaire 23-24.

Mireille passe en revue les principales dates de la rentrée. Elle indique aussi que tous les postes principaux, incluant les intervenants sont prévus être remplis en date d'aujourd'hui.

DOSSIERS DE CONSULTATOIN

16. Manuels scolaires 23-24.

Non applicable.

17. Résultats de la 2^e consultation PEVR

Il est suggéré et accepté de remplir le formulaire individuellement – Mireille enverra la date buttoir.

DOSSIERS DE DÉCISION

18. Règles de fonctionnement du SDG (reporté car le document 23-24 de la CSSDM n'a pas été reçu)

Mireille l'enverra par courriel pour approbation quand il sera reçu; si nécessaire, le point sera reporté au prochain C.É.

19. Points SDG à approuver

Il est suggéré d'envoyer la liste complète des sorties et activités des journées pédagogiques au début de l'année afin d'aider les parents à prévoir et choisir (et arranger un financement si nécessaire).

Sortie 13 février 2024 : Animation musicale Samajam à l'école. MPN propose, PF appuie.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Sortie 13 juin 2024 : Arbraska (Rawdon) 2e à 6e année; Village Arbre-en-ciel pour préscolaire et 1ere année. Environ 60\$. Jean-François Bélanger propose, Christian Côté appuie.

Modification du tarif diner – Christian Côté propose, Mouna Andraos appuie.

Augmentation du tarif des journées pédagogiques : l'emphase est mise sur la communication des changements avec explications de la nature déficitaire actuelle de ces journées. (*Voir ci-dessous pour une ébauche de communication*). Également, il serait important de communiquer le coût assumé par l'école pour les enfants qui s'inscrivent mais ne se présentent pas.

Christian Côté propose, Jean-François Bélanger seconde.

Communication pour les parents quant à l'augmentation du tarif des journées pédagogiques :

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le tarif pour journée pédagogique a été augmenté de 9.00\$ à 11.00\$, et il a été résolu de l'ajuster à 13.00\$ pour 2023-2024, soit au milieu de la fourchette de 11-15\$ proposée par le CSSDM. Puisque ces augmentations peuvent avoir un impact sur les budgets des familles, il nous apparaît important d'en expliquer le contexte.

Tout d'abord, il faut souligner qu'à 9\$ par enfant par jour, ce service était largement déficitaire : les coûts assumés par les parents et la subvention de 9.24\$ par enfant ne suffisaient pas à couvrir les frais pour offrir le service.

Avec l'augmentation à 11\$, le point d'équilibre n'est toujours pas atteint (entre autres à cause de l'augmentation des salaires des éducatrices), et il faut souligner que chaque enfant qui inscrit à la journée qui ne se présente pas cause un déficit, puisque les éducatrices doivent quand même se présenter et être payées, alors que la subvention de 9.24\$ ne sera pas reçue pour cet enfant absent.

Pour ces raisons, il faut donc procéder à cette augmentation à 13\$ par journée pédagogique, ce qui permet d'assurer le service sans causer de pertes financières à l'école.

20. **Projet éducatif 23-27**

Mireille passe en revue le canevas du projet éducatif pour La Mennais et explique les décisions derrière les orientations. Elle souligne que ce ne sont pas les seules initiatives, mais bien que celles-ci feront l'objet d'un suivi plus régulier.

Isabelle Gélinas propose. Mouna Andraos seconde.

Transmission du projet : Marie-Philippe Neault propose, Isabelle Gélinas seconde. (Unanimité)

21. **Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence**

Marjorie passe en revue le plan 2022-2023 en détail, ainsi que les résultats obtenus.

Jean-François Bélanger propose.

Christian Côté seconde.

Le plan 2023-2024 est ensuite présenté et discuté.

Pauline Ferrand propose.

Nabila Bouregba seconde.

22. **Liste du matériel périssable – Fournitures scolaires**

Mireille présente les listes de fournitures des différents niveaux/cycles.

Il est souligné que les étuis rigides pour le préscolaire sont interdits aux cycles suivants. Il serait préférable pour les professeurs de se consulter pour choisir des listes de matériel plus pérenne, ou même que ce type de fourniture soit remise à l'école en fin d'année et réutilisée par le groupe l'année suivante.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Les listes pour les classes AMPLI 104/204 et 304/404 sont encore en cours de construction.

JFB suggère aussi à l'établissement de donner certaines balises aux professeurs quant à l'élaboration des listes, ce qui pourrait également faciliter le rôle du C.É. dans ce processus.

Mouna Andraos propose.

Isabelle Gélinas seconde.

23. Budget prévisionnel 23-24

Mireille présente le budget prévisionnel pour l'année suivante. Elle souligne que des ajustements seront apportés après le 30 septembre, en fonction de la population actualisée.

Marjorie Bouffard propose.

Jean-François Bélanger seconde.

24. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (Sorties scolaires)

Non applicable pour cette fois.

25. Prochaine rencontre

Assemblée générale, jeudi 14 septembre 2023, 20:15-21:00, à l'école.

26. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée par Mme Ferrand à 21 :35.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.